

DNA - Saverne Un arbre au port de plaisance pour sensibiliser au don d'organes

Ce dimanche 22 octobre, l'antenne alsacienne de l'Association pour le don d'organes et de tissus humains, les élus savennois et le conseil municipal des jeunes ont planté, au port de plaisance, un Ginkgo biloba, pour informer symboliquement sur la question du don d'organes.



jeunes. Photo DNA /Alexandre Rol

Ginkgo biloba a été planté en matinée, au port de plaisance, notamment par les membres du conseil municipal des

La démarche est encore loin d'être une évidence, elle est même presque taboue. Pourtant, elle permettrait de sauver bien des vies. C'est le message que s'attelle à délivrer l'Association pour le don d'organes et de tissus humains (Adot), un peu partout en France. L'Alsace ne fait pas exception, grâce à [l'antenne locale couvrant à la fois Bas-Rhin et Haut-Rhin](#). Créée en 1986 à Saverne, c'est dans cette même commune qu'elle est intervenue ce dimanche 22 octobre, en présence notamment du maire Stéphane Leyenberger et de la conseillère municipale Carine Oberlé.

Car c'est en accord avec la Ville qu'une action symbolique, mais potentiellement utile, a été menée en milieu de matinée. Au port de plaisance, un lieu très passant choisi par le conseil municipal des jeunes, vient d'être planté un Ginkgo biloba, un arbre pouvant dépasser les 1 000 ans d'existence. Un « arbre de vie », comme l'indique la plaque qui l'accompagne, sur laquelle on peut également lire : « Hommage aux donateurs d'organes et à leurs proches ».

Beaucoup de demande, peu d'offre

Une façon, finalement, de rendre le don d'organes plus visible, de titiller la curiosité du public, généralement peu sensibilisé à cette question. Les chiffres le démontrent d'ailleurs. « En France, actuellement, on estime entre 26 000 et 27 000 le nombre de malades attendant une transplantation, pour seulement 6 000 donateurs. Et il y a entre 900 et 1 000 personnes qui sont décédées, faute d'avoir pu en recevoir », indique Roger Fehr, président d'Adot 67/68. Et si, souvent, les citoyens se disent d'accord pour être prélevés quand ils sont interrogés sur le sujet, la réalité est tout autre. En cause, l'opposition des familles des défunts, pas toujours au courant de la volonté du disparu et confrontées à des situations très compliquées émotionnellement. En effet, les organes ne peuvent être utilisés qu'en cas de mort encéphalique (ou cérébrale), la plupart du temps consécutive à un traumatisme brutal. Et ils doivent être récupérés le plus rapidement possible sur le corps, d'où la difficulté d'une décision des proches.

L'importance d'en parler est donc grande. Et c'est à travers ce nouveau moyen de communication que l'Adot cherche à retenir l'attention. Après une première plantation à Geudertheim, et celle de Saverne, d'autres devraient suivre un peu partout sur le territoire. Avec l'idée en tête de convaincre un maximum de gens de franchir le pas.

Alexandre ROL